



Direction des Finances et Informatique

Décision du Maire

Décision n° **DFI2026-015**

Objet : TARIFS MUNICIPAUX AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

Restaurant municipal Elvire, cimetière et pompes funèbres, seniors, squash, équipements sportifs, Heureux à deux, parking James Linard, droit de places des marchés.

Le Maire de Viroflay, Conseiller départemental des Yvelines,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil municipal n°22/26, en date du 21 mars 2026, portant délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire, au titre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

VU la décision du Maire n° DFI2026-003 du 11 mars 2026,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'actualiser les tarifs municipaux à compter du 1^{er} septembre 2026,

DECIDE

Article 1 : La tarification des activités municipales applicable à compter du 1^{er} septembre est définie ci-après :

RESTAURANT MUNICIPAL ELVIRE

Désignation	Nature de la prestation	TARIFS
REPAS	CCAS retraités	12,40 €
	Personnel mairie	6,20 €
	Personnel enseignant	6,20 €
	Personnel de la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc	6,20 €
	personnel extérieur (*)	11,60 €
	école du sport	11,10 €
	Stagiaire Ville	GRATUITE

SENIORS – LA FORGE

Désignation	Nature de la prestation	TARIFS
Escapades et sorties	Catégorie A	9,70 €
	Catégorie B	16,30 €
	Catégorie C	21,70 €
	Catégorie D	27,00 €
	Catégorie E	32,40 €
	Catégorie F	40,80 €
	Catégorie G	51,00 €
	Catégorie H	64,80 €

Pour les personnes non imposables (sur présentation de l'avis de non imposition) :
50 % de réduction pour chaque catégorie.

Ateliers payants	9,70 €
Accompagnements véhiculés	20,70 € le carnet de 10 allers-retours + 1 A/R offert
Frais d'inscription à la Forge	15 €/ personne 25 € / couple

Activités seniors : Pour les activités payantes, le remboursement de l'activité est possible uniquement pour les causes suivantes et sur présentation d'un justificatif :

- hospitalisation (bulletin de situation)
- ou maladie (certificat médical)
- ou décès d'un proche (acte de décès)
- ou si la place libérée a pu bénéficier et être facturée à une autre personne

STATIONNEMENT PARKING JAMES LINARD

Désignation	Nature de la prestation	TARIFS
Places de stationnement James Linard	Par emplacement et par an	684,00 €
	Mise à disposition de bip	gratuit
	Bip supplémentaire	70,00 €

CIMETIERE ET POMPES FUNEBRES

Désignation	Nature de la prestation	TARIFS
Cimetière	Concession de terrain 10 ans	400 €
	Concession de terrain 15 ans	572 €
	Concession de terrain 30 ans	1 143 €
	Concession de terrain 50 ans	3 430 €
	Concession columbarium 15 ans	378 €
	Concession columbarium 30 ans	1 086 €
Taxes sur les opérations de pompes funèbres	Caveau provisoire droit d'ouverture et de fermeture	47 €
	Occupation du caveau provisoire par jour	16 €
	Occupation du caveau provisoire au-delà de 30 jours par jour	24 €
	Vacation de police	23 €
Vente de caveaux	1 place	914 €
	2 places	1 143 €
	3 places	1 372 €
	4 places	1 601 €
	5 places	1 830 €
	6 places	2 058 €
	7 places	2 287 €
	8 places	2 516 €

LOCATION DES COURTS DE SQUASH

Désignation	Nature de la prestation	TARIFS		
		01/09/2026		
		Viroflaysiens et personnes travaillant à Viroflay	Extérieurs	Etudiants
Location des courts de squash résidence étudiante 64 avenue Gaston Boissier	Droits d'inscription	22 €	22 €	22 €
	3 séances (45 minutes)	27 €	32 €	13 €
	10 séances (45 minutes)	75 €	90 €	37 €
	30 séances (45 minutes)	190 €	224 €	95 €

LOCATION ET MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Désignation	Nature de la prestation	Tarifs (€ / h)		
		Viroflaysiens		extérieurs
		particuliers et entreprises	associations	
Gymnase des Prés-aux Bois	salle polyvalente		18 €	
	salle polyvalente avec poteaux			
	salle de danse			
Gymnase Gaillon	salle des sports collectifs	45,90 €	23,50 €	68,30 €
	salle polyvalente du rdc	52,00 €	18,40 €	63,20 €
	salle polyvalente 1er étage	52,00 €	18,40 €	63,20 €
	dojo	52,00 €	18,40 €	80,60 €
	salle de danse	52,00 €	18,40 €	68,30 €
Mini gymnase scolaire des Arcades	Salle polyvalente du RC	52,00 €	18,40 €	68,30 €
Stade des Bertisettes	Terrain de football et vestiaires	45,90 €	29,60 €	91,80 €

DROIT DES PLACES DES MARCHÉS D'APPROVISIONNEMENT

	Désignation	Nature de la prestation	TARIFS
LECLERC	Halle	Abonné par ML	3,40 €
		non abonnés par ML	4,50 €
		Angle	1,30 €
	Extérieur Leclerc (av leclerc + place 11 nov)	Abonné par ML	1,40 €
		non abonnés par ML	2,60 €
		Angle	1,30 €
VERDUN	Verdun	Abonné par ML	2,60 €
		non abonnés par ML	3,20 €
		Angle	1,00 €

Article 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision qui sera publiée et transmise dans la forme légale.

Article 3 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité nécessaires.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En préfecture, le

De la notification, le
Ou de l'affichage, à compter du

Pour la commune de Viroflay,

Viroflay, le 9 juin 2026



Olivier LEBRUN

Maire

Conseiller départemental des Yvelines

